



COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT, LA GESTION
ET L'ENTRETIEN DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE
SUR LA COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (SMAPE)

SEANCE DU LUNDI 13 MAI 2024 A 09h30

ORDRE DU JOUR

L'ensemble du dossier – rapports et annexes – est consultable sur l'espace Nextcloud Adullact en suivant le lien envoyé par messagerie.

Rapporteur : Monsieur le Président

- 2024.05.06.  Compte de gestion 2023
- 2024.05.07. Compte administratif 2023
- 2024.05.08. Compte administratif 2023 : reprise définitive des résultats 2023
- 2024.05.09. Décision modificative n°1 - 2024
- 2024.05.10.  Convention relative au remboursement par la fédération charentaise des œuvres laïques et la communauté d'agglomération du Grand Angoulême de leurs consommations de carburants livrés à la station privative au plan d'eau de la grande prairie et réglée par le syndicat mixte pour l'aménagement du plan d'eau
- 2024.05.11.  Convention entre la commune de Saint-Yrieix sur Charente et le SMAPE pour la surveillance de la baignade du plan d'eau de la Grande Prairie
- 2024.05.12.  Convention entre la commune de Saint-Yrieix sur Charente, le SMAPE et l'Association Angoulême Triathlon pour la mise à disposition d'une partie du plan d'eau et pour la surveillance des activités nautiques de l'Association au sein de la baignade réservée
- 2024.05.13.  Travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments 8 lots – avenant n°1 au lot n°2 « couvertures, zinguerie, charpente »

POINT pour INFORMATION

1. Investissements : réparations jeux, voirie
(Diaporama diffusé en séance)

Rapporteur :

Monsieur le Président